

# Rentrée étudiante 2020 : Eléments de communication « prêts à l'emploi »

## Contenu

1. **Emailing de rentrée**
2. **Insertions numériques**
  - Intranet
  - Newsletters
3. **Ecrans dynamiques**

Dans les insertions numériques et les écrans dynamiques, une version anglaise est proposée pour les étudiants internationaux.

---

## 1. Emailing de rentrée

### Étudiants, votre affiliation à la sécurité sociale pour l'année 2020-2021

À la rentrée universitaire, votre couverture santé est garantie : c'est simple, gratuit et automatique.

- **Si vous poursuivez vos études**, vous êtes automatiquement pris en charge pour vos frais de santé par l'Assurance maladie. Vous dépendez toujours de la caisse primaire d'assurance maladie (Cpam) de votre lieu de résidence.
- **Si vous débutez vos études**, vous continuez d'être affilié à votre régime de protection sociale actuel (souvent celui de vos parents).

### Pour être bien remboursé de vos soins, adoptez les bons réflexes :

- créez un espace personnel le compte ameli, sur ameli.fr,
- renseignez ou mettez à jour vos informations : adresse postale, RIB, médecin traitant,
- pensez à mettre à jour votre carte Vitale.

### Prise en charge de vos frais de santé

L'Assurance Maladie vous rembourse 70% de vos frais de santé si vous consultez en priorité votre médecin traitant. Pour être remboursé à 100%, vous devez souscrire une complémentaire santé (celle de vos parents ou une autre) qui prendra en charge les 30% restants.

Contact et liens utiles :

Tel : 36 46 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 – 0,06 euros/min + prix de l'appel

Site web : <https://www.ameli.fr>

Forum : [www.forum-assures.ameli.fr](http://www.forum-assures.ameli.fr)

### À joindre à l'emailing (fichier BANNIERE ETUDIANTS joint) :



## 2. insertions numériques

### Intranet

---

#### Etudiants, votre Sécurité sociale pour l'année 2020-2021

À la rentrée, votre couverture santé est garantie : c'est simple, gratuit et automatique.

Si vous poursuivez vos études, vous êtes automatiquement pris en charge pour vos frais de santé par l'Assurance Maladie. Vous dépendez toujours de la caisse primaire d'assurance maladie (Cpam) de votre lieu de résidence.

Si vous débutez vos études, vous continuez d'être affilié à votre régime de protection sociale actuel (souvent celui de vos parents). Pour être bien remboursé de vos soins, adoptez les bons réflexes !

**À joindre à l'insertion : Mémo étudiants (fichier joint)**

En savoir + sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

*Version anglaise pour étudiants internationaux*

#### **Foreign Students : your French health insurance**

In France, the social security covers the medical expenses for every one. As foreign students, you can be covered by this health insurance without any charge.

In order to be covered by the French health insurance you will need to :

- sign up on the dedicated website : [etudiant-etranger.ameli.fr](http://etudiant-etranger.ameli.fr)
- upload the required supporting documents (for example you bank identification details, IBAN, to be refunded).

**À joindre à l'insertion (fichier BANNIERE ETUDIANTS INTERNATIONAUX joint) :**



+ **Mémo étudiants internationaux (fichier joint)**

## Newletters

---

### Etudiants, votre Sécurité sociale pour l'année 2020-2021

À la rentrée, votre couverture santé est garantie : c'est simple, gratuit et automatique.

[À joindre à l'insertion : mémo étudiants \(fichier joint\)](#)

+ [lien ameli.fr](http://lien.ameli.fr)

*Version anglaise pour étudiants internationaux*

### Foreign Students : your French Health Insurance

To be reimbursed for your health care expenses, you will need to register with France's health care system "l'Assurance Maladie" on the dedicated web site [etudiant-etranger.ameli.fr](http://etudiant-etranger.ameli.fr)

[À joindre à l'insertion :](#)

+ Lien site [etudiant-etranger.ameli.fr](http://etudiant-etranger.ameli.fr)

+ **Mémo étudiants internationaux (fichier joint)**

## 3. Ecrans dynamiques

**Pour les étudiants français (fichier ECRAN ETUDIANTS joint)**

Logo: L'Assurance Maladie

AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

**SOURIEZ, VOUS ÊTES ASSURÉS**

ÉTUDIANTS, à la rentrée 2020, votre couverture santé est garantie

VOUS ÊTES AUTOMATIQUEMENT PRIS(E) EN CHARGE POUR VOS FRAIS MÉDICAUX

- > par le régime général (Assurance Maladie) si vous êtes déjà étudiant(e) ;
- > par votre régime actuel – souvent celui de vos parents – si vous débutez vos études.

Pour bénéficier d'une prise en charge optimale de vos frais de santé :

- > créez votre compte ameli ;
- > déclarez votre médecin traitant et transmettez votre RIB ;
- > mettez à jour votre carte Vitale ;
- > souscrivez à une complémentaire santé.

ameli.fr

**Pour les étudiants internationaux (fichier ECRAN ETUDIANTS INTERNATIONAUX joint)**

Logo: L'Assurance Maladie

AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

**SMILE, WE HAVE YOU COVERED**

**FOREIGN STUDENTS:**

YOU CAN GET FREE, EASY-TO-USE HEALTH CARE COVERAGE

Just register online on [etudiant-etranger.ameli.fr](http://etudiant-etranger.ameli.fr) and follow the instructions.

ameli.fr